

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Marie-Favery
Mercredi 19 mars 2025, à 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Marie-Favery tenue le 19 mars 2025 à 18h30, au 7750 Christophe-Colomb, à Montréal.

PRÉSENTS :

Ralph Beauvais, parent	Marc Brunette, enseignant
Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt, parent	Brigitte Croteau, enseignant
Claire Martin, parent	Catherine Lebel, orthophoniste
Andréane Chevrette, parent	Catherine Benoit St-Jean, personnel de soutien
Émilie Grenier, parent substitut	Benoit Daneau, technicien SDG
	Aline Boire, membre de la communauté

Formant quorum.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Martin Malo – Directeur

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

NA

MEMBRES ABSENTS :

Karine Dubois, parent	Alexandre Lord, membre de la communauté
-----------------------	---

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

Début de la rencontre à 18h39.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Catherine Lebel que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-29/03/2025)

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JANVIER 2025

CONSIDÉRANT que le procès-verbal a été transmis aux membres par courriel le 25 février dernier pour consultation, qu'il a été approuvé sans modification le 27 février 2025 et publié le même jour.

IL EST PROPOSÉ que le procès-verbal soit officiellement approuvé avec dispense de lecture.

Approuvé à l'unanimité (02-CE-29/03/2025)

3.1. Suivis au procès-verbal

3.1.1. Formation offerte aux parents :

invitation transmise dans l'Info-Parents

3.1.2. Consultation des élèves :

à venir début avril 2025

3.1.3. Comité de parents du service de garde

première rencontre à venir

3.1.4. Travaux sur Christophe-Colomb :

révision des documents. Début lundi 24 mars 2025 et le débarcadère sera disponible pour la première partie des travaux. Sous-comité sécurité a remis une lettre aux représentants de la Ville pour exprimer ses craintes et recommandations. [Lettre du comité de sécurité](#)

3.1.5. Photo scolaire

Mon Petit Passeport Photographe : compagnie choisie par l'OPP, approuvée par le CÉ et confirmée avec la direction pour le 27 octobre 2025.

3.1.6. PTRDI – Réponse à notre commentaire à la suite de la consultation Nos préoccupations ont été reçues, mais aucune modification particulière ne pourra être faite en ce sens.

4. Parole au public – N/A

5. Grille matière 2025-2026

La direction mentionne que le maintien des mêmes spécialités actuellement offertes est souhaitée.

CONSIDÉRANT que les consultations des enseignants se sont déroulées en respect de leur convention collective;

CONSIDÉRANT que la grille matière fait partie des obligations du CÉ à analyser et approuver;

Ralph Beauvais propose.

Approuvé à l'unanimité (03-CE-29/03/2025)

6. Fournitures scolaires 2025-2026: entente Coop

La présidente explique sommairement la collaboration proposée cette année encore, une option de plus pour les parents qui souhaitent l'utiliser pour gagner du temps, commander en ligne, encourager un commerce sans but lucratif local et s'assurer que le bon produit sera fourni.

CONSIDÉRANT que l'option comporte certains avantages et qu'elle demeure facultative;

Andréane Chevrette propose.

Approuvé à l'unanimité (04-CE-29/03/2025)

7. Consultation des conseils d'établissements

7.1. Politique sur la démocratie scolaire (37)

Les membres sont en accord avec la Politique. La présidente et le directeur complètent le document à remplir avec les commentaires émis.

7.2. Politique relative aux contributions financières pouvant être assumées par les parents (38)

Les membres sont en accord avec la Politique, mais :

- pas avec le volet en lien avec la validation de l'utilisation des cahiers;
- pas avec le volet sur le remboursement des cahiers non utilisés;
- pas sur la durée liée à la délocalisation lors de travaux pour la période de dîner.

[Nos réponses aux 2 points de cette consultation](#) sont immédiatement transmises au CSSDM.

8. Traiteur 25-26

La direction et M. Daneau proposent la reconduction du contrat avec La Cantine pour tous. Malgré quelques réserves déjà émises à l'organisme (allergies, choix de menus), le volet social et le coût, variable selon le revenu familial, sont de nets avantages.

CONSIDÉRANT ces avantages ainsi que le degré de satisfaction des parents ayant participé au sondage par la Cantine;

Marc Brunette propose.

Adopté à l'unanimité (05-CE-29/03/2025)

9. Sorties éducatives et projets spéciaux

Le tableau des sorties avec sommes utilisées est présenté.

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique prévoit, à son article 87, que le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école;

CONSIDÉRANT les activités éducatives proposées par la direction et dont les détails sont joints au tableau des sorties;

CONSIDÉRANT qu'une fois de plus, la direction mentionne que les allocations supplémentaires dont dispose l'école, de même que les contributions déjà payées par les parents, continueront d'être utilisées en premier lieu afin d'utiliser entièrement les sommes disponibles durant l'année et que les approbations demeurent équitables dans les différents niveaux par rapport aux campagnes de financement de l'école;

Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt propose.

Approuvé à l'unanimité (05-CE-29/03/2025)

10. Points d'information

10.1. Direction

10.1.1. Situation budgétaire de l'école :

- Déficit service de garde en lien avec le fait que nous sommes un point de service pour plusieurs enfants, sera probablement absorbé par les demandes de soutien supplémentaire au service de garde, déjà transmises.
- Budget du CÉ inclut les campagnes de financement et surplus des années antérieures. Chiffres à valider en lien avec les campagnes de financement des Phénix.

10.1.2. Projet éducatif :

- Demande faite pour qu'un conseiller pédagogique vienne soutenir les niveaux selon les besoins émis lors des rencontres avec la direction.

10.1.3. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

- Diminution du nombre de manquements au code de vie. Des rappels sont faits aux membres du personnel pour que des interventions efficaces et des suivis soient faits.
- Tous les élèves ont été exposés au message du ministre de l'Éducation pour la Semaine de prévention. Les capsules seront partagées dans l'Info-parents d'avril, pour que, comme en classe, elles soient suivies d'une discussion en famille.

10.1.4. Calendrier 25-26

- Consultations terminées. Sera déposé dans le prochain Info-Parents et remis aux différents partenaires.

10.1.5. Livre offert en 1^{re} année

- Comme à chaque année, un album sera remis à ces élèves grâce à un programme de valorisation de la lecture Un livre à moi. Le titre offert cette année est Violette Cent-Soucis. Il aborde les émotions et l'anxiété. Une lettre explicative sera transmise aux parents la semaine du don.

10.2. Personnel enseignant/professionnel/soutien

10.2.1. Chantier organisation des services

- Mme Catherine Lebel a assisté à une rencontre peu avant la rencontre du CÉ. Elle rapporte les informations suivantes : répartition des professionnels dans les écoles (2^e année de consultation de toutes les instances), donc les affectations sont sujettes à changer afin que les élèves de chaque milieu puissent recevoir un minimum de service. À Marie-Favery, diminution de l'orthophonie de 4 à 3 jours et de la psychoéducation de 5 à 3 jours.
- Comme les informations reçues sont très récentes, les membres conviennent de clore la discussion et d'y revenir lors de la prochaine rencontre, pendant laquelle une présentation sur le plan d'effectif et les finalités du chantier pourrait être faite par la direction.

10.3. Service de garde

10.3.1. Soupes solidaires

- Bonne organisation. Les élèves qui le souhaitent doivent apporter un contenant avec un couvercle vissable, mais l'école fournit un contenant au besoin. L'organisme peut prêter un congélateur pour la durée de la collaboration.

10.4. Représentant du Comité de parents

10.4.1. Retour sur les faits saillants de la dernière rencontre

- IA installée dans certaines écoles pour la prévention de décrochage. Claire Martin ira chercher plus informations au sujet des données sensibles utilisées.
- Clic École : Application de communication parents / école – déploiement automne 2025.
- Buttes d'hiver : seront désormais autorisées et même encouragées.
- Silence pendant les dîners : a été discuté comme étant un frein à la socialisation.
- Thérapies de conversion : les parents du comité ont été conscientisés que le sujet existait vraisemblablement encore.
- Rue école – envisageons ce projet et verrons si une journée est possible entre le 26 au 30 mai : Claire Martin va envoyer la trousse à la présidente. À mettre à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du CÉ.
- Journée sans mon casque : on peut demander à l'organisation de venir faire de la sensibilisation sur l'importance du casque. À réfléchir si on veut le faire durant la Fiesta du vélo.

10.5. OPP

10.5.1. Foire du livre : jeudi 24 avril

10.5.2. Fiesta du vélo vendredi 2 mai (9 mai en cas de pluie)

10.5.3. Vente de garage : 23 mai

10.6. Représentant de la communauté

10.6.1. Parascolaire printemps

- Le lien sera dans le prochain Info-parents
- Le CÉ se questionne si on peut demander d'augmenter l'offre pour les parascolaires. Nous devons y réfléchir, car avec le service de garde et le basket, peu de locaux sont disponibles.

11. Levée de la séance à 21h20

Prochaine rencontre 29 avril.



Présidente



Directeur

Lettre du comité de sécurité

Madame, Monsieur,

Le sous-comité Sécurité aux abords de l'école du conseil d'établissement de l'école Marie-Favery souhaite expliciter ses préoccupations en lien avec les travaux prévus cet automne et le déplacement temporaire du débarcadère sur la rue Boyer. Ces changements auront des impacts significatifs sur la sécurité et l'accessibilité pour les élèves. En plus des élèves qui arrivent à pied, à vélo et en voiture, 33 élèves utilisent actuellement le service de transport (autobus ou berline). Parmi eux, 19 élèves sont en situation de handicap et doivent utiliser quotidiennement le débarcadère avec l'aide des préposés qui les accompagnent. Leur passage est plus long et complexe, car le chauffeur doit déployer la plateforme pour descendre leur fauteuil.

À la lumière de notre expérience lors de la phase 1 des travaux, nous réitérons l'importance d'une collaboration étroite avec les instances concernées afin d'assurer un chantier sécuritaire et bien encadré. Dès le début des travaux précédents, le comité a été sollicité pour se pencher sur des situations à risque qui avaient été soulevées, notamment la traversée de la piste cyclable par les enfants en fauteuil roulant, la sécurisation insuffisante de l'intersection Villeray/Christophe-Colomb et l'interblocage aux heures de pointe sur la rue Jarry. La rue Boyer demeure un point particulièrement préoccupant, où des comportements dangereux sont encore fréquemment observés aux heures d'arrivée et de départ des élèves : arrêts sur un passage piétonnier, stationnements illégaux en zone d'arrêt interdit ou non-respects des signaux d'arrêt. Ces problématiques risquent d'être exacerbées par le chantier.

Nos principales préoccupations incluent :

- La nécessité d'un soutien accru de la part du SPVM, notamment par la présence d'un brigadier ou d'un policier aux heures de pointe.
- Les ajustements possibles aux aménagements afin de minimiser les risques et d'assurer une fluidité adéquate.

Nous avons donc besoin d'être rassurés que les instances municipales et le SPVM prennent ces enjeux en considération et mettent en place des mesures appropriées dès l'ouverture du chantier et les maintiennent durant toute la durée des travaux. Nous sommes convaincus qu'une approche concertée permettra d'atténuer les impacts du chantier sur la sécurité et le quotidien des usagers.

Sous-comité Sécurité aux abords de l'école du conseil d'établissement de l'école Marie-Favery